

Faut-il continuer à construire de nouveaux équipements dédiés à l'automobile en ville?

Le cas de la déviation de Saint-Péray / Cornas.

L'association « *Yapluka, Crussol en transition* » vous propose de réfléchir à la place de l'automobile en ville et vous invite à **débattre** sous forme de questionnaire (*la situation sanitaire ne permettant pas d'organiser un débat public dans de bonnes conditions*). Alors que se pose la question de continuer les travaux de la déviation (*enquête publique du 2 mars au 2 avril*), il nous a paru pertinent d'utiliser cette question pour relancer ce débat.

1- Vous pouvez vous manifester auprès du commissaire enquêteur voir dans votre mairie ou sur le site de YAPLUKA <http://yapluka07.org/enquete-dutilite-publique>

2- Vous pouvez trouver un argumentaire sur le site de YAPLUKA : <http://yapluka07.org/debat-deviation>

Pour chaque affirmation vous cocherez la case correspondante :

plutôt d'accord *plutôt pas d'accord* *sans opinion (demanderait un débat)*

1 La déviation présente un **coût élevé** (9 millions d'euros pour le tronçon de Saint-Péray seulement) qui limite les capacités d'investissements publics dans d'autres aménagements préparant mieux l'avenir (transports en communs, pistes cyclables, covoiturage etc.)

plutôt d'accord *plutôt pas d'accord* *sans opinion (demanderait un débat)*

2 La déviation va libérer le bourg de Saint-Péray d'une partie de la circulation automobile.

plutôt d'accord *plutôt pas d'accord* *sans opinion (demanderait un débat)*

3 Les nuisances actuelles ne seront que provisoirement réduites car les nouvelles routes se traduisent toujours par une augmentation du trafic.

plutôt d'accord *plutôt pas d'accord* *sans opinion (demanderait un débat)*

4 La déviation sera l'occasion de mettre en place des aménagements pour des modes de déplacement doux (pistes cyclable, trajet piétons...)

plutôt d'accord *plutôt pas d'accord* *sans opinion (demanderait un débat)*

5 La nouvelle déviation va détruire des écosystèmes naturels sur le territoire de la Plaine.

plutôt d'accord *plutôt pas d'accord* *sans opinion (demanderait un débat)*

6 La nouvelle déviation va réduire la possibilité de cultures locales et bios dans la plaine et ainsi réduire l'autonomie alimentaire du territoire.

plutôt d'accord *plutôt pas d'accord* *sans opinion (demanderait un débat)*

7 La déviation est déjà réalisée sur une majorité de son parcours (pont des Lônes / zone des Murets), il serait illogique de ne pas la terminer alors que les crédits sont obtenus.

plutôt d'accord *plutôt pas d'accord* *sans opinion (demanderait un débat)*

8 La construction de la déviation est incompatible avec le défi climatique et particulièrement les objectifs du Plan climat-air-énergie du territoire (PCAET) et du Territoire à énergie positive (TEPos) initié par Rhône-Crussol.

plutôt d'accord *plutôt pas d'accord* *sans opinion (demanderait un débat)*

9 La déviation va seulement déplacer le trafic Nord Sud (Brémondrières / Carrefour Badet / Beylesse). La circulation sur les autres trajets ne sera pas diminuée.

plutôt d'accord *plutôt pas d'accord* *sans opinion (demanderait un débat)*

10 Comment verriez-vous les déplacements dans votre territoire dans les années à venir ?

11 Autres commentaires à faire et propositions.